

Réf: Dossier 330179

Avis de constitution

SOCIETE « SEGEN MINERALS »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX RESIDENCE DU
VALLON, IMMEUBLE IROKO 2EME ETAGE PORTE 08, Lot
00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 19 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEGEN MINERALS »

Objet : Toute activité d'exploration, de forage et d'exploitation minière;

- L'obtention, l'aliénation et l'exploitation de toutes concessions minières;

- L'import et l'export;

- la prise à bail, avec ou sans promesse de vente, l'achat, l'aménagement, et la transformation, la construction et la revente de tous immeubles et locaux nécessaires à l'exploitation de l'entreprise sociale;

- et généralement, toute opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, financières, juridiques ou économiques se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexe susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX RESIDENCE DU VALLON, IMMEUBLE IROKO 2EME ETAGE PORTE 08, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M OUATTARA ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06665 du 30/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46219/GTCA/RC/2024 du 30/07/2024

